

Candidature commune en vue

RDC L'opposition en pourparlers à Bruxelles

Cinq poids lourds de l'opposition réunis à Bruxelles pour une conférence de presse commune, cela préfigurait une annonce importante... Parmi les médias venus en masse, certains s'attendaient à un appel au boycott ou à l'annonce d'une candidature commune de l'opposition. Il n'en fut rien. Après deux heures d'attente, la réunion au sommet dans un hôtel bruxellois a débouché sur une déclaration commune en neuf points.

Jean-Pierre Bemba (MLC), Félix Tshisekedi (UDPS), Vital Kamerhe (UNC), Adolphe Muzito (Palu) et Moïse Katumbi (ancien gouverneur du Katanga) étaient autour d'une même table face à la presse. Mais aucun d'entre eux n'a lu le communiqué, sans doute pour ne pas donner l'impression qu'il y avait une personnalité plus importante qu'une autre. Deux autres signataires n'étaient pas à Bruxelles : Martin Fayulu (Ecide) et Antipas Mbusa Nyamwisi.

S'il n'y a rien de véritablement fracassant dans cette déclaration commune, les principaux leaders de l'opposition ont posé un certain nombre de préalables à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) et au gouvernement congolais en vue de

l'élection présidentielle du 23 décembre qu'ils qualifient de « *parodie* ».

Ils ont en revanche annoncé un accord sur le principe d'une candidature commune dont le nom sera dévoilé dans le courant de la semaine prochaine, probablement le 19 septembre. « *La campagne officielle commence le 20, nous annoncerons notre décision la veille* », a déclaré Vital Kamerhe qui est le seul à avoir pris la parole après la conférence de presse. Précision importante, la candidature de l'ancien secrétaire général du parti présidentiel (PPRD) et celle de Félix Tshisekedi ont été avalisées par la Ceni contrairement à

de Jean-Pierre Bemba et d'Adolphe Muzito. Quant à Moïse Katumbi, il n'a pas pu retourner au Congo pour déposer sa candidature.

Dans leur déclaration, les principaux leaders de l'opposition exigent le respect du processus électoral, conformément à la loi électorale et à l'accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016. Ils demandent notamment l'abandon de la « machine à voter », le nettoyage du fichier électoral qui contiendrait, d'après eux, 10 millions d'électeurs sans empreintes digitales, le retour des hommes politiques exilés, la

participation effective des exclus au scrutin ainsi que l'accompagnement du processus par la communauté internationale.

Faute d'obtenir gain de cause, l'opposition rendra le pouvoir « *responsable du chaos et des conséquences* » qui en découleraient. « *Les citoyens congolais ont droit à des élections inclusives* », ont rappelé les cinq hommes.

« Les citoyens congolais ont le droit à des élections inclusives »

LES CINQ HOMMES

POLITIQUES CONGOLAIS RASSEMBLÉS

Le 19 septembre, c'est également la date à laquelle Jean-Pierre Bemba devrait être fixé sur sa deuxième affaire par la Cour pénale internationale (CPI), celle de subornation de témoins. C'est d'ailleurs cette affaire qui a servi de prétexte à la Ceni pour invalider sa candidature. Jean-Pierre Bemba avait introduit un recours auprès de la Cour constitutionnelle, mais cette dernière n'a pas donné de suite favorable. ■

PHILIPPE DE BOECK

Felix Tshisekedi (à gauche) et Jean-Pierre Bemba (à droite) étaient réunis avec Vital Kamerhe (UNC), Adolphe Muzito (Palu) et Moïse Katumbi (ancien gouverneur du Katanga).

©: JOHN THYS/AFP